Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 41 (1994)

Heft: 3

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

le fait que des gens vont rester incorporés au corps des pompiers; il souligne d'ailleurs que cette situation existe déjà à Lausanne depuis plus de dix ans. Dans l'organisation locale de PCi, on dispose du poste permanent, des détachements d'appuis PP I, II, III, IV, un groupe feu indépendant à Vers-chez-les-Blancs, Montheron et Vernand. Ils sont actuellement dans la structure PCi, ce sont tous des pompiers disposant d'une dispense de guerre, ou des pompiers qui sont astreints à la PCi. Ils font leur service dans le cadre des sapeurspompiers, avec des cours particuliers, et ils le font en uniformes de pompiers, sous la responsabilité du cdt du feu. Dès 1995, tous ces gens devraient être sortis des effectifs de la PCi et attribués aux sapeurspompiers.

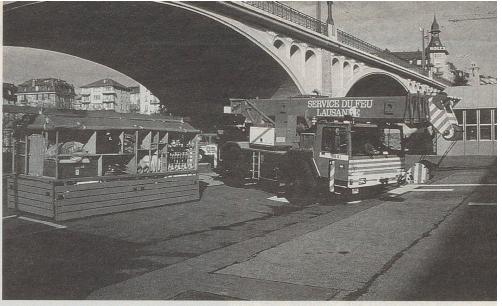
En guise de conclusion...

«Ce qui m'intéresse maintenant, conclut J.-F. Cachin, c'est de connaître le résultat des tractations entre la Fédération suisse des sapeurs-pompiers, l'OFPC et l'armée. Il faut savoir que c'est le Conseil d'Etat qui édicte la loi sur le service de défense incendie et qui charge les communes et les associations cantonales d'en régler les modalités. Quant à la Fédération elle ne fait que coordonner les travaux des instances cantonales; elle ne dispose pas d'un véritable pouvoir, sinon celui d'avoir la «main» sur les assurances.»

Qu'en pense la PCi de la ville de Genève?

En préambule, pour J.-C. Dédo, CL, l'abandon par la PCi des tâches de lutte contre le feu se fait un peu à contrecœur même si elle répond à une certaine logique.

Il y a bien des années que la collaboration entre sapeurs-pompiers et PCi existe en ville de Genève. En effet, c'est à partir de

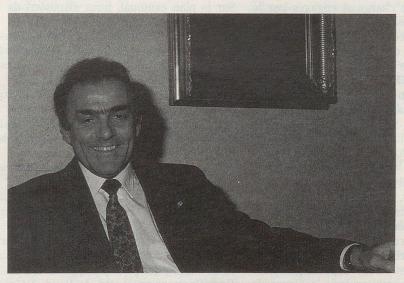


Une remorque de la PCi à disposition des pompiers.

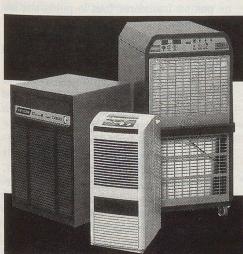
quelques constatations faites sur les lieux de sinistres que la magistrature a proposé à la PCi d'apporter de l'aide aux pompiers. Bien souvent, les pompiers ne peuvent qu'intervenir pour circonscrire un sinistre, ensuite les gens restent sur le trottoir avec dans une main la cage des canaris et dans l'autre le téléviseur. Par ailleurs, il est bien difficile d'alerter les services sociaux en pleine nuit.

C'est donc la PCi qui a été chargée du relogement des sinistrés. Un service de piquet a donc été organisé et raccordé au réseau d'alarme des pompiers. Deux personnes, des professionnels de la PCi, se relaient pour assurer la permanence.

Actuellement, la protection civile possède trois appartements sur la rive gauche et trois sur la rive droite. De plus, un ancien poste datant de la dernière guerre a été



Jean-Charles Dédo. CL Genève.



Finis les dégâts dus à l'humidité! Déshumidification

A la cave, à l'entrepôt, dans l'appartement, les installations industrielles ou de la pro-r tection civile, les appareils à condensation Krüger sont d'un fonctionnement sûr, entièrement automatique et économique!

Demandez notre documentation détaillée!

160ŏ Forel, Tél. 021/781 27 91 Succursales: Degersheim SG, Dielsdorf ZH, Weggis LU, Grellingen b. Basel, Münsingen BE, Samedan GR, Zizers GR, Gordola TI

